

C

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



RAPPORT ANNUEL 1968



SOIXANTE-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION
DU MOUVEMENT
COOPÉRATIF
DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL

152 EST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 127, QUÉ.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le président

- * ALFRED ROULEAU
Lévis

Le 1er vice-président

- * JACQUES de BILLY, c.r.
Québec

Les administrateurs

- CHARLES-A. GASCON
Montréal
- * NAPOLEON MACKAY
Saint-Hyacinthe
- * CLAUDE DUCHARME, c.r.
Montréal
- * GAÉTAN DUCHARME, ing.
Montréal
- RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski
- * ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi
- * ERNEST DESORMEAUX
Ottawa (Ont.)

Le président du conseil

- * WILFRID GIROUARD
Montréal

Le 2ème vice-président

- * ANTOINE FRADET, notaire
Drummondville

- * ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke

- * GEORGES-E. TURCOTTE
Montréal

- ÉMERY LEBLANC
Montréal

- PIERRE CAMU
Montréal

- * PAUL-E. LÉVESQUE
Sainte-Anne des Monts

- MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface (Man.)

- * ROLAND MANTHA
Montréal

- membres du comité exécutif
- représentant les assurés
- * représentant les actionnaires

ALFRED ROULEAU
président

*CLÉMENT GAUTHIER, c.l.u.
directeur général

Les ventes

*TANCRÈDE SICARD, c.l.u.
directeur

RAYMOND DENIS, c.l.u.
surintendant
assurances individuelles

ROGER CHARTIER, b.sc.com.
surintendant
assurances collectives

L'actuariat

*HENRI LEBLOND, f.s.a.
actuaire

JACQUES BOLDUC, a.s.a.
adjoint à l'actuaire

GEORGES HÉBERT, m.d.
directeur médical

La trésorerie

*ANDRÉ-G. LEROUX, c.a.
trésorier

Le contrôle

*GÉRARD BOUVIER, c.a.
contrôleur

ROBERT CASSIVI, c.a.
chef-comptable

Le secrétariat et le personnel

*ANDRÉ GARIÉPY
secrétaire et
directeur du personnel

MARTHE PÉPIN
assistante-secrétaire

Le service juridique

*MICHEL DESMARAIS, II.I.
conseiller juridique

Les relations publiques

*JOSÉ DETUNCQ
directeur

* Membres du conseil de la régie interne

la maison des arts la sauvegarde

JEAN-JACQUES BESNER
directeur artistique

LES COMMENTAIRES FINANCIERS

Ce rapport annuel résume les opérations de La Sauvegarde et fait état de sa situation financière au 31 décembre 1968.

Cependant, le présenter uniquement en fonction des dollars équivaldrait à ne pas tenir compte de notre actif le plus important: les hommes et les femmes qui font de l'entreprise ce qu'elle est. La Compagnie, si elle ne peut faire figurer cet actif au bilan, veut néanmoins reconnaître et signaler l'importance de la contribution de tous, — où qu'ils œuvrent et quelles que soient leurs fonctions —, et leur exprimer son appréciation.

Les opérations pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 continuent de démontrer des résultats très appréciables.

Une analyse de celles-ci fait ressortir une augmentation en revenus de \$911,000 sur l'exercice précédent pour atteindre \$13,493,000. Cet accroissement se reflète principalement dans le revenu-primés qui se chiffre à \$8,851,000, soit \$544,000 de plus qu'en 1967.

De nouveau cette année, la Compagnie a fait des progrès remarquables au plan des nouvelles affaires qui ont totalisé \$93,933,000, un nouveau sommet.

Le montant de primes de première année s'est chiffré à \$1,262,000 comparativement à \$1,103,000 pour l'exercice 1967, représentant une augmentation de 14%. Le volume global d'assurances en vigueur a atteint au 31 décembre dernier \$561,588,000, soit un accroissement de \$85,550,000 sur l'an dernier.

La Compagnie a réalisé sur ses placements des revenus de \$4,641,000, soit une augmentation de \$367,000 pour l'année. Les intérêts sur hypothèques et sur obligations en constituent les éléments majeurs découlant principalement d'un portefeuille accru et de taux d'intérêts plus élevés. Le taux net de rendement réalisé sur l'actif investi a été de 6.30% comparativement à 6.18% l'année dernière.

Au secteur des prestations aux assurés et à leurs bénéficiaires, l'attribution d'une somme de \$6,292,000 constitue un autre sommet enregistré par la Compagnie, 16% de plus que l'année précédente. Les paiements aux assurés vivants représentent 60% de ce montant, alors que les réclamations pour décès se chiffrent à \$2,568,000.





L'étude du bilan indique que l'actif a atteint \$80,865,000, augmentation de \$4,853,000 sur l'exercice 1967. Les investissements en prêts hypothécaires ont été haussés de \$1,911,000, les placements en actions ordinaires de différentes catégories, de \$1,433,000 et les obligations de grand marché, de \$943,000.

Le portefeuille de prêts hypothécaires représente maintenant une somme de \$33,191,000, dont plus de la moitié affectée à la construction de propriétés résidentielles, favorisant ainsi l'établissement domiciliaire des emprunteurs dans ces types d'habitations pour lesquels il y a une demande soutenue.

À noter que ces prêts sur hypothèques ont majoritairement été consentis à nos assurés et sociétaires de caisses populaires. De ce fait, La Sauvegarde a poursuivi le but qu'elle s'était fixé de placer dans les régions de leur provenance les capitaux reçus sous forme de primes.

En dépit d'un marché des valeurs plus difficile, la Compagnie a réalisé un profit de capital de \$190,000. La hausse des taux d'intérêt nous a incités à renforcer de \$470,000 la réserve pour fluctuation de la valeur des placements, portant celle-ci à \$2,800,000.

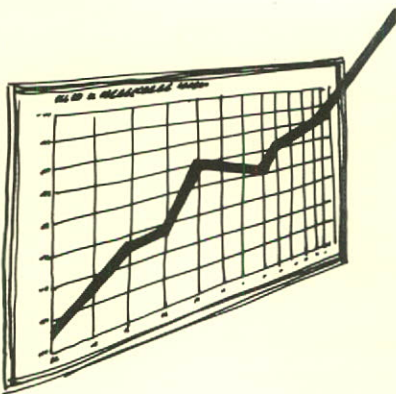
Le résultat des opérations de l'année 1968 se traduit par un excédent de \$1,946,000 dont un montant de \$638,000 a été porté au surplus non attribué des assurés. Ce poste du bilan se chiffre maintenant à \$7,577,000.

De nouveau en 1968, La Sauvegarde a été conséquente dans sa conviction que "progresser, c'est savoir s'adapter". Cette efficacité dans l'adaptation aux changements explique ses progrès.

Cependant, tout laisse prévoir que le rythme des changements continuera à s'accélérer dans notre société. C'est ainsi que les exigences nouvelles du marché et de la compétition, et l'incertitude qui règne à l'égard de l'application des nouvelles dispositions fiscales du Gouvernement du Canada constituent des défis d'envergure et fort complexes.

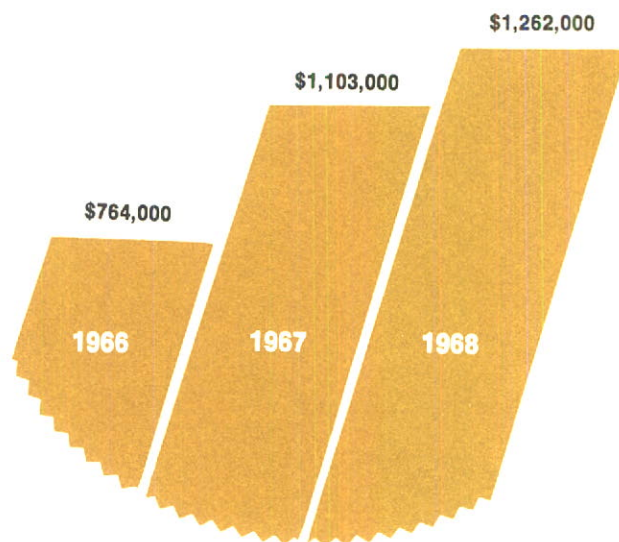
Nous abordons 1969, bien déterminés à déployer tous les efforts qui s'imposent pour faire face à ces défis et convaincus que la recherche de perspectives novatrices sera d'un effet vivifiant pour l'entreprise.

"Renouveler notre façon de voir, c'est revivre".

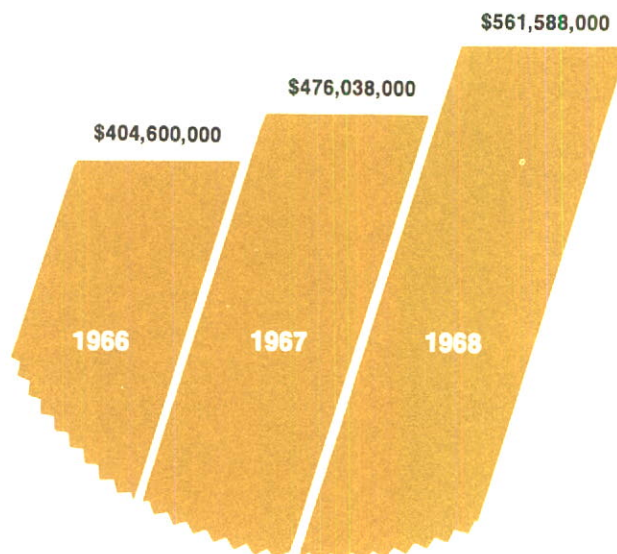


LA PROGRESSION DES VENTES

LES PRIMES DE PREMIÈRE ANNÉE



LES ASSURANCES EN VIGUEUR



LE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Pour l'année terminée le 31 décembre 1968

LES REVENUS

	1968	1967
Primes	\$ 8,851,100	\$ 8,307,454
Revenu net de placements	4,641,689	4,274,384
	<u>13,492,789</u>	<u>12,581,838</u>

LEUR AFFECTATION

Réclamations sur contrats	5,481,660	4,618,080
Augmentation de la réserve mathématique	2,930,593	3,169,193
Intérêts sur montants en dépôt et divers	68,246	55,549
Taxes, permis et impôts sur le revenu	226,151	198,608
Commissions aux représentants	731,835	689,587
Frais généraux	2,298,737	2,042,451
	<u>11,737,222</u>	<u>10,773,468</u>
Excédent sur les opérations	1,755,567	1,808,370
Profit net sur réalisation de placements	190,799	489,191
Le surplus de l'année	<u>\$ 1,946,366</u>	<u>\$ 2,297,561</u>

L'ATTRIBUTION DU SURPLUS

Dividendes payés ou attribués aux assurés	\$ 742,325	\$ 725,039
Dividendes aux actionnaires et virement net au surplus du fonds des actionnaires	60,201	61,611
Montant porté à la provision pour ristourne d'expérience sur polices d'assurance collective non participantes	22,700	—
Montant porté à la réserve pour immeuble	12,500	12,500
Montant porté à la réserve pour placements	470,000	730,000
Montant porté au surplus non attribué :		
Solde le 31 décembre 1968	\$7,577,242	
Solde le 31 décembre 1967	6,938,602	768,411
	<u>638,640</u>	<u>768,411</u>
	<u>\$ 1,946,366</u>	<u>\$ 2,297,561</u>

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1968

Avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1967

L'ACTIF

	1968	1967
Obligations :		
Canada et provinces	\$ 6,941,167	\$ 5,948,870
Municipalités, commissions scolaires et fabriques	21,038,680	21,062,430
Industries et services publics	2,903,516	2,736,340
Corporations religieuses et autres	5,475,598	5,668,211
Actions ordinaires et privilégiées	3,331,808	1,898,490
Prêts hypothécaires	33,191,383	31,280,244
Prêt garanti par la Province de Québec	150,000	160,000
Prêts sur polices	4,879,545	4,604,527
Édifice du siège social et autres immeubles	714,984	755,462
Espèces en caisse et en dépôt	325,804	272,820
Dividendes à recevoir et intérêts dus et courus	1,045,421	958,787
Primes dues, moins commissions à payer	567,125	536,945
Dû par compagnies de réassurance	209,719	85,916
Impôt sur le revenu à recevoir	361	2,267
Autres actifs	90,552	41,246
	\$80,865,663	\$76,012,555

Approuvé au nom du conseil d'administration :

ALFRED ROULEAU, président

WILFRID GIROUARD, président du conseil

LE PASSIF

	1968	1967
Réserve mathématique sur contrats en vigueur	\$58,789,739	\$55,859,146
Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées	1,182,581	848,120
Montants laissés en dépôt, plus les intérêts courus	1,084,109	938,464
Divers crédits au compte des assurés	65,096	51,852
Impôts sur le revenu et taxes à payer	59,919	56,630
Exigibilités diverses et frais encourus	291,153	160,366
Provision pour dividendes à payer en 1969	784,500	740,800
Fonds de pension et d'assurance-groupe	2,815,880	2,704,112
Réserve sur placements	2,800,000	2,330,000
Réserve sur immeuble	280,200	267,700
Réserve de prévoyance	4,700,000	4,700,000
Capital-actions : versements effectués — 20%	238,400	238,400
Surplus au fonds des actionnaires	196,844	178,363
Surplus non attribué	7,577,242	6,938,602
	<u>\$80,865,663</u>	<u>\$76,012,555</u>

**LE CERTIFICAT
DE VÉRIFICATION**

Nous avons examiné le bilan de La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie au 31 décembre 1968 ainsi que ses états de revenus et dépenses et d'attribution du surplus pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres, comptes et autres pièces documentaires à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous avons contrôlé l'exactitude des titres de placements dont la valeur au bilan, nette de la réserve spécifique, n'excède pas l'évaluation officielle autorisée par le Service Fédéral des Assurances. La réserve mathématique sur contrats d'assurance en vigueur et le fonds de pension du personnel de la

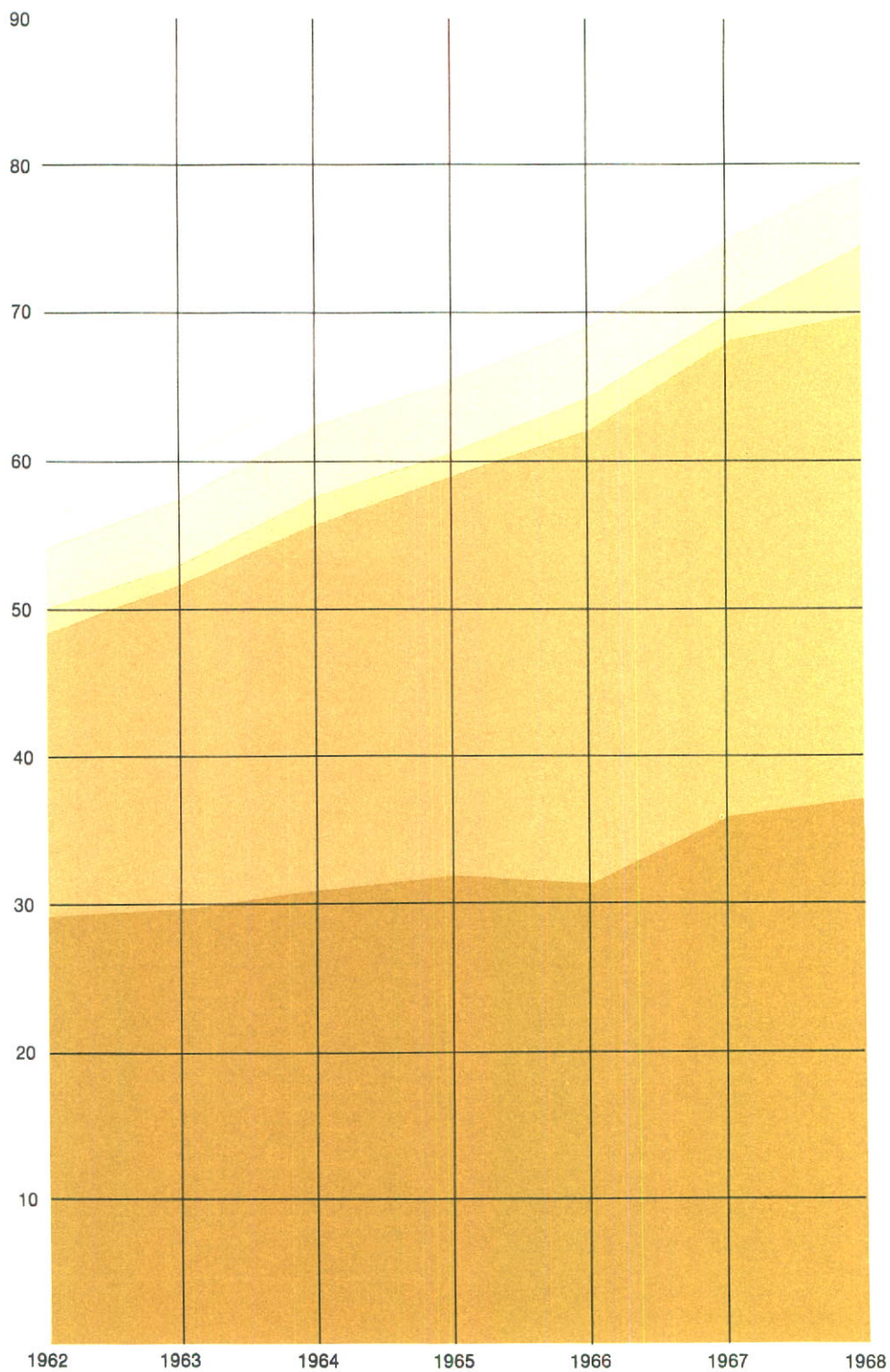
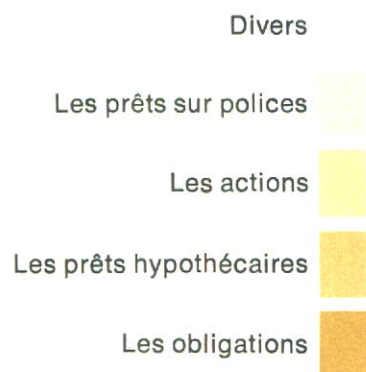
Compagnie ont été établis et certifiés par l'actuaire. A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie au 31 décembre 1968 et les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et explications qui nous ont été donnés, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service Fédéral des Assurances.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés.

Montréal, le 26 février 1969.

LA PROGRESSION ET LA RÉPARTITION DES ACTIFS

En millions de dollars

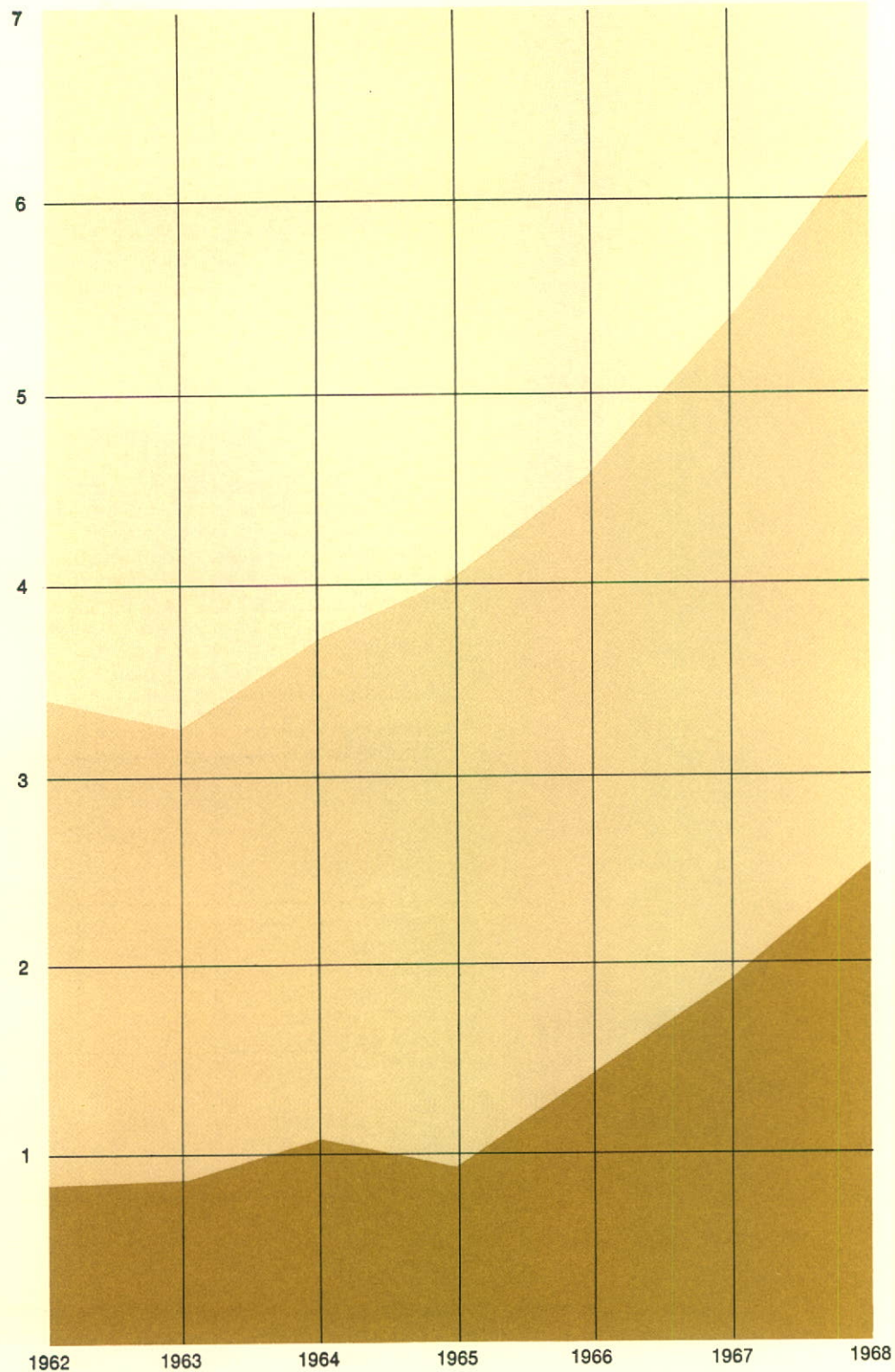


LES PAIEMENTS AUX ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES

En millions de dollars

Les paiements aux assurés

Les paiements aux bénéficiaires



LA RÉTROSPECTIVE 68

La Sauvegarde est heureuse de signaler les honneurs et marques de confiance qui ont été dévolus en 1968 à notre président, M. Alfred Rouleau.

En janvier, M. Rouleau était désigné "l'homme du mois" par la revue "Commerce", organe officiel de la Chambre de Commerce de Montréal.

Déjà bien connu dans le monde des affaires, il était également invité à siéger aux conseils d'administration de deux importantes industries canadiennes: SIDBEC et DOSCO.

D'autre part, la Commission Episcopale a nommé M. Alfred Rouleau membre de son Conseil National d'Action Sociale de la Conférence Catholique Canadienne.

"Nouveau symbole ... reflet d'une évolution"

Mille neuf cent soixante-huit aura été une étape importante de l'histoire de La Sauvegarde. En effet, après soixante-sept années d'identification visuelle traditionnelle et constante, — qui d'ailleurs avait solidement gagné ses titres de noblesse, — La Sauvegarde s'est dotée d'un nouveau symbole, simple, moderne, reflétant bien l'évolution de son dynamisme.

En moins d'un an, nouveau symbole et renouveau graphique ont été adaptés à tous les documents et outils de travail en usage à la Compagnie.

"La publicité ... langage de communication"

Par ce moyen moderne de communication qu'est la publicité, La Sauvegarde a entrepris au cours de l'année une campagne d'information par le truchement de panneaux-réclame installés dans toutes les régions-clés et principaux centres du Québec et de la région d'Ottawa.

Tout en diffusant l'image de sa nouvelle identification, La Sauvegarde a voulu, à travers un message lapidaire et authentique, informer la population qu'elle est l'une des compagnies d'assurance-vie importantes du pays et par le fait même digne de toute confiance.

"Vers de nouveaux sommets ... par l'efficacité"

Poursuivant son programme d'expansion, La Sauvegarde a établi en 1968 deux nouveaux bureaux régionaux afin de toujours mieux servir la population de la Métropole.

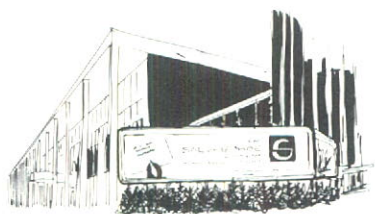
Un nouveau manuel de primes a été présenté à tous nos instructeurs-gérants et représentants au cours d'une réunion spéciale à laquelle les épouses participaient. Cette réalisation constitue, certes, un événement important de l'année pour la Compagnie.

Toujours soucieuse du mieux-être de notre équipe des ventes, la Compagnie a amélioré ses formules de compensations contractuelles afin de faciliter la réussite de nos représentants dans la carrière d'assureur-vie.

Consciente du potentiel à développer dans le domaine des assurances collectives, La Sauvegarde a nommé un nouveau surintendant des ventes qui verra à donner une impulsion nouvelle à ce secteur.

Dans le but de procurer une aide efficace à nos courtiers, la Compagnie a jugé opportun de les grouper sous la juridiction d'un gérant, secondé d'un assistant et de leur offrir de nouvelles formes de compensations bien adaptées à leur statut.

La Sauvegarde a utilisé efficacement les services des organismes conjoints créés par les deux institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins. En effet, le cours de formation initiale, élaboré par le Service de la Formation Professionnelle, a été mis à la disposition des nouveaux représentants. Par ailleurs, nous continuons d'encourager tous nos représentants à suivre les cours dispensés par l'Association des Assureurs-Vie du Canada. Quant au Centre d'Analyse et de Planification, ce dernier a permis à notre personnel vendeur de servir de mieux en mieux leurs assurés dans l'application de l'assurance-vie inhérente aux situations nouvelles du monde des affaires.



*"Les valeurs humaines...
un actif toujours sûr"*

Notre personnel a le constant souci d'acquiescer toujours plus de compétence professionnelle et donner ainsi à nos assurés un service meilleur. Un certain nombre d'employés ont suivi avec succès des cours, soit d'actuariat, soit d'administration, de sélection des risques, d'analyse des réclamations et même de culture générale. S'étant classé parmi les dix premiers du Canada aux examens du "Life Office Management Association", l'un d'eux s'est vu décerner un prix par "The Life Insurance Institute of Canada".

*"Mieux se connaître...
pour mieux se comprendre"*

Depuis le début de ses activités, "La Maison des Arts, La Sauvegarde" a permis à une quinzaine d'artistes de se révéler professionnellement. Ce seul résultat serait suffisant à justifier l'action entreprise par La Sauvegarde envers notre nouvelle collectivité artistique.



LES INSTRUCTEURS-GÉRANTS ET LES BUREAUX RÉGIONAUX



MAURICE RIOUX, c.l.u.

*BAS ST-LAURENT

21 ouest, rue Évêché
C.P. 817
Rimouski, Qué.

J.-ÉDOUARD TURCOTTE

LÉVIS

45 ouest, Route Trans-Canada
Lévis, Qué.

GILLES ST-GERMAIN, c.l.u.

*MONTRÉAL-DOLLARD

5450, Chemin de la Côte des Neiges,
suite 317
Montréal 249, Qué.

YVES LANGEVIN, c.l.u.

*MONTRÉAL-FRONTENAC

1615, rue Notre-Dame
Lachine, Qué.

JEAN-JACQUES LECLERC

*MONTRÉAL-LAURIER

1070 est, rue Bélanger
Montréal 328, Qué.

ÉMILE TURCOT, c.l.u.

*MONTRÉAL-MONTCALM

1803 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal 360, Qué.

GUY LADOUCEUR

*MONTRÉAL-MONT-ROYAL

4380 est, rue Beaubien, suite 204
Montréal 409, Qué.

MARC DUMONT, c.l.u.

*MONTRÉAL-RIVE-SUD

1063, boulevard Ste-Foy
Cité Jacques-Cartier, Qué.

RAYMOND MONTPETIT, c.l.u.

*MONTRÉAL-VILLE-MARIE

2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal 430, Qué.

CLAUDE LABBÉ, c.l.u.

OTTAWA

260, rue St-Patrice
Ottawa, Ont.

JEAN-MARIE MALENFANT

*QUÉBEC-LAVAL

826, rue Myrand-Sud
C.P. 786
Ste-Foy, Québec 10, Qué.

MAURICE PARENTEAU

*ROUYN-NORANDA

122 est, rue Perreault
C.P. 757
Rouyn, Qué.

ROLAND-J. LEMIRE, c.l.u.

*SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

245 est, rue Racine
C.P. 1086
Chicoutimi, Qué.

ROGER AUBÉ

*ST-HYACINTHE

1695, rue Girouard
St-Hyacinthe, Qué.

LOUIS-P. GOUDREAU, c.l.u.

*SHERBROOKE

100 est, rue King
Sherbrooke, Qué.

RÉAL FORTIN, c.l.u.

*TROIS-RIVIÈRES

1240, rue Royale
C.P. 204
Trois-Rivières, Qué.

LE BUREAU DES COURTIERS

GASTON SÉVIGNY, gérant
MONTRÉAL
1290, rue St-Denis, suite 95
Montréal 129, Qué.

LES BUREAUX DES ASSURANCES COLLECTIVES

*MONTRÉAL
4380 est, rue Beaubien, suite 205
Montréal 409, Qué.

*QUÉBEC
826, rue Myrand-Sud
C.P. 786
Ste-Foy, Québec 10, Qué.

Par l'entremise de ses représentants, La Sauvegarde offre :

aux individus,
aux familles,
et aux groupes d'employés :

les assurances-vie,
les régimes d'assurance
accident-maladie et de rentes

et les services du

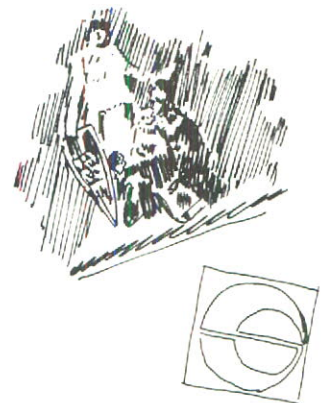
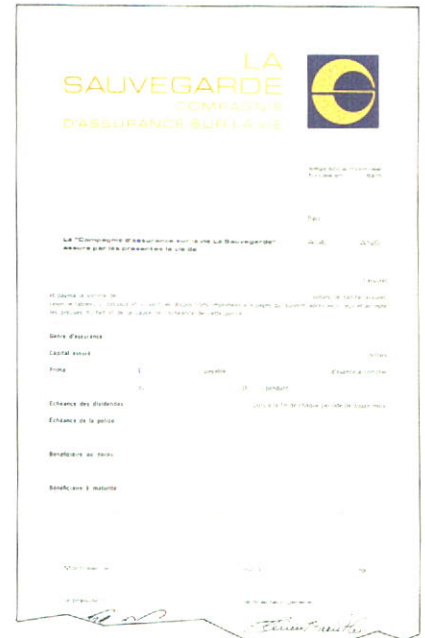
**CENTRE D'ANALYSE
ET DE
PLANIFICATION**

JACQUES LEFEBVRE, II.L.
directeur
*1259, rue Berri,
suite 430
Montréal 132, Qué.

* Tous ces bureaux sont situés dans un édifice de caisse populaire.



CONTRASTES



LES ÉLÉMENTS DU SYMBOLE



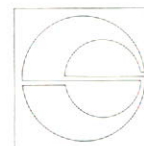
L'ASSURÉ
Le cercle à l'origine signifiant le mouvement de la planète où nous vivons.



LE SIGNE
L'évolution graphique engendre la lettre "S" identifiant "La Sauvegarde".



LE TEMPS
La division du cercle en deux parties égales représentant deux cycles de 12 heures.



LE SIGLE
Le carré incorporé représente la force économique et sociale du mouvement coopératif Desjardins au sein duquel évolue "La Sauvegarde".



LA PROTECTION
L'intégration d'un deuxième cercle donne naissance à "l'œil" symbolisant la protection.



LES COLORIS
L'ocre pour le jour, le bleu pour la nuit, correspondant aux deux cycles.

"Progresser
c'est savoir
s'adapter."

